

Activité du service des urgences Information aux usagers



Compte tenu d'un effectif insuffisant de médecins urgentistes, à compter du 1^{er} mars 2024 et jusqu'au 30 juin, l'accès au service des urgences de l'hôpital de Lannion sera placé sous régulation du SAMU, toutes les nuits, de 19h à 8h30.

Concrètement, que veut dire accès régulé aux urgences la nuit ?

Le service des urgences de Lannion et le SMUR fonctionnent 24h/24 :

En journée, de 8h30 à 19h

les modalités d'accès habituelles sont inchangées

La nuit, de 19h à 8h30 le lendemain matin

il vous est demandé d'appeler le 15 au lieu de vous présenter directement au service des urgences



Vous bénéficierez alors par téléphone d'un conseil ou d'une orientation la plus appropriée à votre état de santé.

L'accueil des patientes pour la Maternité et les urgences gynécologiques continue d'être assuré 24h/24.

Nous mettons tout en œuvre pour recruter des praticiens et retrouver le plus rapidement possible le fonctionnement habituel.

Nous vous remercions pour votre compréhension.